

Définir, conduire et évaluer une politique de médiation culturelle

OBJECTIFS

Savoir réaliser un diagnostic, définir une politique, imaginer et mettre en oeuvre des outils et dispositifs, savoir les évaluer.

PUBLIC

Tout professionnel responsable de structure culturelle (lieu de spectacle, musée, centre d'art, etc), chargé de mettre en oeuvre des actions à destination de différents publics ou d'exercer une fonction de médiation entre des artistes, des oeuvres et les publics.

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite aucune connaissance particulière préalable.

EFFECTIF, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à **12 personnes** maximum - **3 jours** (21 heures) - **990 euros nets de taxes**

Prise en charge possible par les différents fonds d'assurance formation.

Cette formation peut s'adresser à plusieurs personnes d'un même service et être dispensée directement dans votre structure en version « intra ». Dans ce cas, son contenu sera adapté aux besoins de votre structure.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Intervention, présentations et études de cas, rencontres et visite sur site, remise d'un dossier documentaire.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Une évaluation de la formation est réalisée auprès des participants à l'issue de la dernière journée. Une seconde évaluation est réalisée auprès du participant, et le cas échéant de son employeur, dans un délai de 3 à 6 mois pour évaluer l'acquisition et le transfert des apprentissages.

MOYENS TECHNIQUES

Salle de formation standard équipée.

CONTENU

- Définition de notions clés
- Repères historiques et cadrage théorique : les différentes conceptions de la médiation culturelle
- Présentation et analyses sociologiques des enquêtes sur les pratiques culturelles

Définir, conduire et évaluer une politique de médiation culturelle (suite)

CONTENU (suite)

- Présentation d'une méthodologie de la médiation et de l'action culturelle
 - Réalisation d'un diagnostic
 - Définition d'objectifs
 - Création d'outils
 - Mise en oeuvre
 - Évaluation
- Études de cas dans les différents secteurs culturels, notamment lors de visites de sites et/ou de rencontres avec des professionnels.
- Le travail en partenariat
- Échange d'expériences sur les « bonnes pratiques »
- Travail pratique sur les projets des participants

INTERVENANT

Pascal Le Brun Cordier, consultant, directeur de projets culturels, formateur et enseignant associé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il effectue de nombreuses interventions et publications dans le champ des politiques culturelles territoriales, de la médiation culturelle, et des projets artistiques dans l'espace public.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En parallèle :

Comprendre les enjeux de l'action et de la diffusion culturelle pour mieux agir sur son territoire

Réussir son projet d'exposition

Mieux connaître ses publics et élargir ses champs d'action

Pour aller plus loin :

Réussir un projet participatif dans le champ culturel

Pour toute information complémentaire : 02 40 20 35 35 ou www.artes-formations.fr